

seront jetés dans la campagne en proie aux animaux carnassiers et les têtes portées aux pieds du Soudan par qui ces trophées sanglants seront payés la prime promise.

(A suivre.)



Le Tiers-Ordre de saint François

ET

L'action Sociale

DISCOURS PRONONCÉ AU CONGRÈS DE LILLE, LE 21 NOV. 1894,
PAR LE T. R. P. PIERRE-BAPTISTE,
PROVINCIAL DES FRANCISCAINS

On dit de toutes parts : Nous allons à un nouvel état social. Un courant très fort de démocratie se fait sentir et s'avance impétueux et irrésistible, il va envahir le monde.

Ce courant peut tout détruire, il peut tout transformer.

Tout va dépendre de la direction qui lui sera communiquée en définitive.

Catholiques, nous nous tournons vers l'Eglise, qui est, au regard de l'histoire et de notre foi, la mère de la société aussi bien que des âmes.

Or le Pape résume l'Eglise, et Léon XIII a prononcé cette parole : "Ma réforme sociale, à moi, c'est le Tiers-Ordre."

Dans ses discours et ses encycliques, le Souverain Pontife est souvent revenu sur les analogies qui existent entre le XIII^{me} et le XIX^{me} siècle. Alors comme aujourd'hui, avec des circonstances différentes, l'oppression s'exerçait d'un côté, la révolte éclatait de l'autre ; le *communisme*, le *socialisme* menaçaient de tout envahir.

Or le grand remède qui guérit le XIII^{me} siècle fut le Tiers-Ordre de saint François : il renouvela l'Esprit chrétien.

Toutes ces considérations ont été faites à plusieurs reprises, avec autant de compétence que d'étendue, dans les divers Con-